

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 07060 Numéro SIREN : 332 088 335 Nom ou dénomination : Galerie des Sables d'Or

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2020 sous le numéro de dépôt 36904



20200369042018

DATE DEPOT : 02/07/2020

N° DE DEPOT : 36904

N° GESTION : 1985B07060

N° SIREN : 332088335

DENOMINATION : Galerie des Sables d'Or

ADRESSE : 22 bd Barbes 75018 Paris

MILLESIME : 2018

GALERIE DES SABLES D'OR
SAS au Capital de 210000€
20-22 BD BARBES 75018 PARIS
RCS PARISB 332088335
PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 28/02/2019

Le 28 /02/ 2019 à 15h

Les associés de la SAS GALERIE DES SABLES D'OR se sont réunis au siège social de la société, 22BD BARBES 75018 PARIS en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation 15 j avant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par l'associé unique.
la feuille de présence signée par l'Associé :

EURL HBR propriétaire de 1500 parts représentée par

- Monsieur Rami BOUKRIS, demeurant 40 Rue Marius AUFAN
92300 LEVALLOIS PERRET.

TOTAL des parts représentées : 1500 parts.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'assemblée est présidée par Monsieur Rami BOUKRIS, en sa qualité de Président de la société.

Le président met à la disposition des membres de l'assemblée :

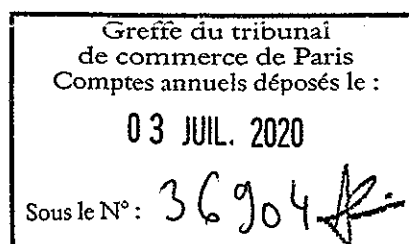
- la feuille de présence,
- le rapport de gestion du président
- le texte de résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Monsieur le Président déclare que les documents ci-dessus indiqués ont été remis aux associés 15 jours avant la date de l'AGO et l'assemblée lui donne acte de cette déclaration ;

Le président rappelle l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer :

- examen des comptes clos le 31 AOÛT 2018
- approbation du bilan et du compte de résultat.
- Affectation du résultat

- Après divers échanges de vues, personne ne demandant plus la parole, le Président propose de voter sur les résolutions décidées



Première résolution : L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/08/2018 et lui donne quitus de sa gestion

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : L'assemblée générale ordinaire, décide d'affecter le résultat en instance d'affectation de 199963 € en report à nouveau

Le solde du compte s'élève donc à 178418 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : L'exercice au 31/08/2018 enregistre un bénéfice de 30019.61 € qui est réparti de la façon suivante :

- le bénéfice de 30019.61€ sera mis au compte de report à nouveau qui présentera un solde créditeur 208436.51€ après affectation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : L'Assemblée Générale des associés confère tout pouvoir au porteur d'extrait ou de copie du présent procès verbal pour effectuer toutes les formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre président pour l'exercice écoulé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15h30.

GALERIE DES SABLES D'OR
SAS au Capital de 210000€
20-22 BD BARBES 75018 PARIS
RCS PARISB 332088335

RAPPORT DE GESTION

DU 18/03/2019

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 AOÛT 2018 de soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice :

Durant l'exercice clos le 31 AOÛT 2018 l'activité de la société a été la suivante :

- Chiffre d'Affaire : 1 151 013.00
- Bénéfice exercice 30020 €

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} sept 2018 sont les suivants :

- Progresser le chiffre d'affaire , compte tenue d'une conjoncture plus difficile en perspective.
- contrôle et réduction des frais généraux restent une priorité pour nous.

SOCIETES CONTROLEES :

Néant.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS :

Examen des comptes et résultats :

Au cours de l'exercice clos le 31 AOÛT 2018

le chiffre d'affaire s'est élevé à 1 151 013 €

le montant des traitements et salaires s'élève à 133917 €

le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 30253 €

les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 170 258 €

le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 50 698

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde des produits et frais financiers, il s'établit à 49607 €

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 1146€ -charges exceptionnelles de 20734€

L'exercice clos le 31 AOUT2018 se traduit par un Bénéfice de 30020€

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 AOUT2018 que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la législation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 30020 €

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- au titre du report à nouveau débiteur de 21545 €

- affectation du bénéfice2017en instance de 199963€

- le compte Report A Nouveau s'élève à 178418 €

- affectation du bénéfice au 31/08/2018 30 020 € au compte Report à

Nouveau créiteur et qui sera porté à 208436.51 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que nous avons réintégré les charges suivantes Amendes pour 171 € Dons 1910€ et CICE31/08/2017 5024

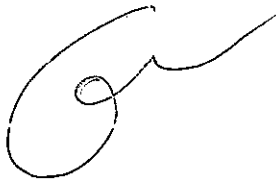
Et nous avons déduit et 14449 déduction divers

Crédit mécénat 2018et CICE 2017ET 2018

Après affectation des résultats, le compte report à nouveau présentera un solde créiteur de 208436.51

Nous espérons que les résolutions, qui vous sont proposées, recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant. pour l'exercice écoulé.

La gérance.





Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Touchez à date du service

Exercice ouvert le	01092017	et clos le	31082018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-D B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2268-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS GALERIE DES SABLES D'OR 22 Boulevard BARBES 75018 PARIS	
SIRET 3 3 2 0 8 8 3 3 5 0 0 0 2 8	Mél: maisonisor@gmail.com
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ
Activités exercées
Vente de bijoux au détail
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %		
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV Imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
EARL AF CONCEILS 25 BOULEVARD DE SEBASTOPOL 75001 PARIS Tél: 0142010048	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 13122018 Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: MR BOUKHRIS GERANT
	Signature:
Tél:	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
HBR CONSEIL	1500	2017					
40 RUE MARIUS AUFFAN 92300 LEVALLOIS							

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS GALERIE DES SABLES D'ORdu 01/09/2017Adresse 22 Boulevard BARBES 75018 PARISau 31/08/2018**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	PINTO Dora	Vendeuse			54 Rue de La République	93100		
2	LASHAB Abdelkader	Vendeur			25 Avenue de la pépinière	95200		
3	DAABAK Maroua	Vendeuse			20 Avenue Pradier prolongée	93700		
4	BADROUS Cyril	Vendeur			4 boulevard Gambetta	95110 SAINNOIS		
5	BOUKHRIS Nicole	Assistante polyvalente			40 Rue Marius AUFFAN	92300		
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	25 293			25 293				25 293
2	24 371			24 371				24 371
3	24 000			24 000				24 000
4	22 186			22 186				22 186
5	16 438			16 438				16 438
6								
7								
8								
9								
10								
**	112 289			112 289				112 289

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	550
Total	550

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2018.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	112 838	- de l'exercice . 2018.. ⑩	22 916
- de l'exercice précédent ⑩	97 767	- de l'exercice précédent ⑩	84 360

Nom et qualité du signataire

À PARIS, le 13/12/2018

Signature,

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : <u>SAS GALERIE DES SABLES D'OR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>22 Boulevard BARBES 75018 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>				
Numéro SIRET * <u>33208833500028</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/10/2018</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 516		
		Fonds commercial (1) AH	AI	118 910		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	26 500		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	14 364		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	265 974		
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	15 000		
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières * BH	BI	9 671		
TOTAL (II) BJ		BK	451 935	122 689	329 246	
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	23 932		
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU	935 374		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	640 282	7 886	632 396
		Autres créances (3) BZ	CA	201 254		201 254
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
DIVERS	Disponibilités CF	CG	149 353		149 353	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	3 588		3 588	
	TOTAL (III) CJ	CK	1 953 783	7 886	1 945 897	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
		Primes de remboursement des obligations (V) CM				
		Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	2 405 718	130 575	2 275 143	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 68 602		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Charges de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SAS GALERIE DES SABLES D'OR		Néant	☐ *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....210 000.....)	DA	210 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	21 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	447 246		
	Report à nouveau	DH	178 418		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	30 020		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	886 684	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	104 703		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	37 899		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	34 035		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	615 300		
	Dettes fiscales et sociales	DY	116 987		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	479 535		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 388 460		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 275 143		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 305 791		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	85			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS GALERIE DES SABLES D'OR		Néant ☐ *							
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 113 613	FB	28 175		FC	1 141 788	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	9 225	FH		FI	9 225	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 122 838	FK	28 175	FL	1 151 013		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	3 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	61 268		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 676		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 220 957	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	566 686	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(2 713)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	184 573	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	22 001	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	193 379	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	9 392	
	Salaires et traitements *						FY	133 917	
	Charges sociales (10)						FZ	30 253	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	29 566	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	3 204	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 170 258	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	50 698	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	120	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	16	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	135	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 226	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 226	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(1 091)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	49 607	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GALERIE DES SABLES D'OR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 146		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 146		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	171		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	20 563		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	20 734		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(19 588)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 222 238	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 192 218	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	30 020	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	61 268	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	(769)	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	285	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	(769)
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
CREDIT IS MECENAT		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
				1 146		
AMENDES ET PENALITES		171				
MISE AU REBUT IMPOS		20 563				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS GALERIE DES SABLES D'OR</u>										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	131 426	KE		KF	18 000	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	10 848	KT		KU	3 516	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			Dont Composants	M3		KV	371 064	KW	40 976	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	18 228	LC		LD	88 010	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	400 140	LO		LP	132 502	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	15 000	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	9 671	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	24 671	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	556 237	OH		OJ	150 502	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	2 500	LV		LW	146 926	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	14 364	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM	246 780	MN	165 260	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	5 524	MT	100 714	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	252 303	NH	280 338	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7	
		Autres participations					IO		OX		OY	15 000
Autres titres immobilisés					II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	9 671		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	24 671		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	2 500	OK	252 303	OL	451 935	
										OM	404 945	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le

3 1 0 8 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS GALERIE DES SABLES D'OR

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SAS GALERIE DES SABLES D'ORNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 516	PF		PG		PH	1 516
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 093	QA	1 713	QB		QC	9 807
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	306 432	QE	38 499	QF	246 780	QG	98 151
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 823	QM	9 916	QN	5 524	QO	13 215
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	323 348	QV	50 128	QW	252 303	QX	121 173
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	324 864	ØP	50 128	ØQ	252 303	ØR	122 689

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorpo- telles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NY			NY			NY
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	Total général non venant (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GALERIE DES SABLES D'OR				Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	7 886	6U	6V	7 886	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	7 886	TY	TZ	UA	7 886
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7 886	UB	UC	UD	7 886
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF			
		- financières	UG	UH			
		- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS GALERIE DES SABLES D'OR				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	9 671	UV		UW	9 671			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	11 829		11 829					
	Autres créances clients		UX	628 453		628 453					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	12 568		12 568					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	47 414		47 414					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	5 391		5 391					
	Groupe et associés (2)		VC	87 615		87 615					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	48 265		48 265					
	Charges constatées d'avance		VS	3 588		3 588					
	TOTAUX		VT	854 795	VU	845 124	VV	9 671			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	85		85						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	104 618		21 950		82 669				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	615 300		615 300						
Personnel et comptes rattachés		8C	3 850		3 850						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 161		9 161						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	101 277		101 277						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 699		2 699						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	37 899		37 899						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	479 535		479 535						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 354 424	VZ	1 271 756		82 669				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	113 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	19 830	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS GALERIE DES SABLES D'		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/10/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA 30 020		
			de son conjoint				WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	moins part déductible *		à réintégrer :		WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX	XW 171		
				Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					18	
			- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-13 * et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ 6 934		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I							WR 37 125		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité dans CICE (art. 44 undecies)	L6	Société d'investissement immobilier ordinaire (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine 1E (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG 14 209		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
TOTAL II							XH 14 209		
III. RÉSULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	22 916		XJ		
		déficit (II moins I)		ZL					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			XL 22 916		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XN			XO		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

SAS GALERIE DES SABLES D'OR

DGFIP 2058 A 2018
Extension

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>SAS GALERIE DES SABLES D'OR</u>		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	69 201
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	22 916
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	46 285
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	46 285
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	5 467
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1
		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2018

Désignation de l'entreprise : <u>SAS GALERIE DES SABLES D'OR</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(21 545)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	199 963		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	178 418		Report à nouveau	ZG	178 418				
								(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZII	178 418
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	63 863			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	27 211			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	11 116			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	91 189			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	193 379			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	1 732			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						YZ	7 660			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	9 392			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	214 756			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	103 642			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *						ØB	119 823			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations : (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relâchez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale JJ		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NCYT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS GALERIE DES SABLES D'OR

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	(1)	Valeur d'origine*	(2)	Valeur nette réévaluée*	(3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements*	(5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Inst' agencements	246 780			246 780			
	2	Matériel bureau i	5 524			5 524			
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (11) (12)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-				
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)

CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS GALERIE DES SABLES D'OR

Néant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
①	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS GALERIE DES SABLES D'OR				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: <u>SAS GALERIE DES SABLES D'OR</u>															Néant ☐			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe																		
Exercice ouvert le: <u>01/09/2017</u> et clos le: <u>31/08/2018</u>															Données en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	1 151 013		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT			
TOTAL 1															OX	1 151 013		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	5 676		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues															OF	3 000		
Variation positive des stocks															OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL 2															OM	8 676		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																		
Achats															ON	819 403		
Variation négative des stocks															OQ	19 288		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	98 899		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	3 204		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY			
TOTAL 3															OJ	940 794		
IV- Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)															OG	218 895		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).															SA	218 895		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case															EV	☒		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	1 151 013	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	7,00			
Période de référence										GY	0 1 / 0 9 / 2 0 1 7	GZ	3 1 / 0 8 / 2 0 1 8					
Date de cessation										HR	/ /							
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																		
Effectif moyen du personnel * :															YP	7,00		
dont apprentis															YF			
dont handicapés															YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																		
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2018



(1)

Néant ☐ *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31082018

N° SIRET 33208833500028

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GALERIE DES SABLES D'OR

ADRESSE (voie) 22 Boulevard BARBES

CODE POSTAL 75018 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique E.U.R.L. Dénomination HBR CONSEIL
N° SIREN (si société établie en France) 824106520 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1500
Adresse : N° 40 Voie RUE MARIUS AUFFAN
Code Postal 92300 Commune LEVALLOIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31082018

N° SIRET

3 3 2 0 8 8 3 3 5 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS GALERIE DES SABLES D'OR

ADRESSE (voie)

22 Boulevard BARBES

CODE POSTAL

75018

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique

SARL

Dénomination

FABRIQUE NEGOCE ALLIANCE MARIAGE

N° SIREN (si société établie en France)

511358491

% de détention

25,00

Adresse :

N°

16

Voie

BOULEVARD MAGENTA

Code Postal

75010

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

2018	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 09 au 31 / 08 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé : SAS GALERIE DES SABLES D'OR 332088335 Désignation et n° siren de la société tête de groupe			Néant
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	X
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	7 672		
MEC	1 146		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			109 599
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

BILAN ACTIF

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Présenté en Euros

Edité le 22/02/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/08/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 516	1 516				
Fonds commercial	118 910		118 910	5,23	118 910	5,61
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	26 500		26 500	1,16	11 000	0,52
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	14 364	9 807	4 557	0,20	2 755	0,13
Autres immobilisations corporelles	265 974	111 366	154 608	6,80	74 037	3,48
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	15 000		15 000	0,68	15 000	0,71
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 671		9 671	0,43	9 671	0,46
TOTAL (I)	451 935	122 689	329 246	14,47	231 373	10,91
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	23 932		23 932	1,05	45 934	2,17
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	935 374		935 374	41,11	932 661	43,88
Avances & acomptes versés sur commandes					8 600	0,41
Clients et comptes rattachés	640 282	7 886	632 396	27,80	583 011	27,49
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	10 668		10 668	0,47	300	0,01
. Personnel						
. Organismes sociaux					21 610	1,02
. Etat, impôts sur les bénéfices	12 568		12 568	0,55	12 131	0,57
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	47 414		47 414	2,08	35 408	1,67
. Autres	130 604		130 604	5,74	127 314	6,00
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	149 353		149 353	6,58	107 748	5,08
Charges constatées d'avance	3 588		3 588	0,16	14 375	0,68
TOTAL (II)	1 953 783	7 886	1 945 897	85,53	1 889 091	89,09
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 405 718	130 575	2 275 143	100,00	2 120 464	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Présenté en Euros

Edité le 22/02/2019

PASSIFExercice clos le
31/08/2018
(12 mois)Exercice précédent
31/08/2017
(12 mois)**Capitaux propres**

Capital social ou individuel (dont versé : 210 000)
 Primes d'émission, de fusion, d'apport ...
 Ecart de réévaluation
 Réserve légale
 Réserves statutaires ou contractuelles
 Réserves réglementées
 Autres réserves
 Report à nouveau

210 000	9,23	210 000	9,90
21 000	0,92	21 000	0,99
447 246	19,66	447 246	21,09
178 418	7,84	-21 545	-1,01
30 020	1,32	199 963	9,43

Résultat de l'exercice

Subventions d'investissement
 Provisions réglementées

TOTAL(I)	886 684	38,97	856 664	40,40
-----------------	---------	-------	---------	-------

Produits des émissions de titres participatifs
 Avances conditionnées

TOTAL(II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques
 Provisions pour charges

TOTAL (III)**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles
 Autres Emprunts obligataires
 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
 . Emprunts
 . Découverts, concours bancaires
 Emprunts et dettes financières diverses
 . Divers
 . Associés

104 618	4,60	11 448	0,54
85	0,00	512	0,02
37 899	1,67	602 532	28,42

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours
 Dettes fournisseurs et comptes rattachés
 Dettes fiscales et sociales

34 035	1,50	46 564	2,20
615 300	27,04	454 999	21,46

. Personnel
 . Organismes sociaux
 . Etat, impôts sur les bénéfices
 . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires
 . Etat, obligations cautionnées
 . Autres impôts, taxes et assimilés

3 850	0,17	8 678	0,41
9 161	0,40	28 663	1,35
101 277	4,45	96 408	4,55
2 699	0,12	3 337	0,16

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

479 535	21,08	10 659	0,50
---------	-------	--------	------

Instruments de trésorerie
 Produits constatés d'avance

TOTAL(IV)	1 388 460	61,03	1 263 800	59,60
------------------	-----------	-------	-----------	-------

Ecart de conversion passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V)	2 275 143	100,00	2 120 464	100,00
-----------------------------	-----------	--------	-----------	--------

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Présenté en Euros

Edité le 22/02/2019

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/08/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	1 113 613	28 175	1 141 788	99,20	1 615 485	99,00	-473 697	-29,31		
Production vendue biens										
Production vendue services	9 225		9 225	0,80	16 275	1,00	-7 050	-43,31		
Chiffres d'Affaires Nets	1 122 838	28 175	1 151 013	100,00	1 631 760	100,00	-480 747	-29,45		

Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			3 000	0,26	2 400	0,15	600	25,00		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			61 268	5,32	9 026	0,55	52 242	578,79		
Autres produits			5 676	0,49	13 993	0,86	-8 317	-59,43		
Total des produits d'exploitation (I)			1 220 957	106,08	1 657 179	101,56	-436 222	-26,31		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			566 686	49,23	660 244	40,46	-93 558	-14,16		
Variation de stock (marchandises)			-2 713	-0,23	199 944	12,25	-202 657	-101,35		
Achats de matières premières et autres approvisionnements			184 573	16,04	298 433	18,29	-113 860	-38,14		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			22 001	1,91	30 241	1,85	-8 240	-27,24		
Autres achats et charges externes			193 379	16,80	152 229	9,33	41 150	27,03		
Impôts, taxes et versements assimilés			9 392	0,82	5 337	0,33	4 055	75,98		
Salaires et traitements			133 917	11,63	124 315	7,62	9 602	7,72		
Charges sociales			30 253	2,63	53 979	3,31	-23 726	-43,94		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			29 566	2,57	25 166	1,54	4 400	17,48		
Dotations aux provisions sur immobilisations					7 886	0,48	-7 886	-100,00		
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			3 204	0,28	7 070	0,43	-3 866	-54,67		
Total des charges d'exploitation (II)			1 170 258	101,67	1 564 843	95,90	-394 585	-25,21		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			50 698	4,40	92 335	5,66	-41 637	-45,08		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			120	0,01	45	0,00	75	166,67		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change			16	0,00			16	N/S		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			135	0,01	45	0,00	90	200,00		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			1 226	0,11	656	0,04	570	86,89		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			1 226	0,11	656	0,04	570	86,89		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 091	-0,08	-612	-0,03	-479	-78,26		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			49 607	4,31	91 724	5,62	-42 117	-45,91		

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Présenté en Euros

Edité le 22/02/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/08/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 146	0,10	9 114	0,56	-7 968	-87,42
Produits exceptionnels sur opérations en capital			100 000	6,13	-100 000	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	1 146	0,10	109 114	6,69	-107 968	-98,94
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	171	0,01	204	0,01	-33	-16,17
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			670	0,04	-670	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	20 563	1,79			20 563	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	20 734	1,80	875	0,05	19 859	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-19 588	-1,69	108 239	6,63	-127 827	-118,09
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 222 238	106,19	1 766 337	108,25	-544 099	-30,79
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 192 218	103,58	1 566 375	95,99	-374 157	-23,88
RÉSULTAT NET	30 020	2,61	199 963	12,25	-169 943	-84,98
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018 dont le total est de 2 275 143,27 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 30 019,61 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- de transition écologique et énergétique
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

ANNEXE

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 30/11/2018

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	131 426		18 000
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	10 848		3 516
Install. techniques, matériel, outillages industriels	371 064		40 976
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	18 228		88 010
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	400 140		132 502
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	15 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	9 671		
TOTAL	24 671		
TOTAL GENERAL	556 237		150 502

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles	2 500		146 926	120 426
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			14 364	14 364
Install. techniques, matériel, outillages industriels		246 780	165 260	165 260
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 524	100 714	100 714
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		252 303	280 338	280 338
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			15 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			9 671	4 181
TOTAL			24 671	4 181
TOTAL GENERAL	2 500	252 303	451 935	404 945

ANNEXE

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 30/11/2018

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 516			1 516
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	8 093	1 713		9 807
Installations, agencements divers	306 432	38 499	246 780	98 151
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 823	9 916	5 524	13 215
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	323 348	50 128	252 303	121 173
TOTAL GENERAL	324 864	50 128	252 303	122 689

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	1 713				
Installations, agencements divers	38 499				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	9 916				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	50 128				
TOTAL GENERAL	50 128				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

ANNEXE

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 30/11/2018

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	7 886			7 886
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	7 886			7 886
TOTAL GENERAL	7 886			7 886
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ANNEXE

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 30/11/2018

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 671		9 671
Clients douteux ou litigieux	11 829	11 829	
Autres créances clients	628 453	628 453	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	12 568	12 568	
- T.V.A.	47 414	47 414	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	5 391	5 391	
Groupe et associés	87 615	87 615	
Débiteurs divers	48 265	48 265	
Charges constatées d'avance	3 588	3 588	
TOTAL GENERAL	854 795	845 124	9 671
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	85	85		
- plus d'un an	104 618	21 950	82 669	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	615 300	615 300		
Personnel et comptes rattachés	3 850	3 850		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 161	9 161		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	101 277	101 277		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 699	2 699		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	37 899	37 899		
Autres dettes	479 535	479 535		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 354 424	1 271 756	82 669	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	113 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 830			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	519 441
Autres créances	39 357
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	558 798

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	85
Emprunts et dettes financières divers	13 010
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 988
Dettes fiscales et sociales	8 166
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 873
TOTAL	301 122

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 588	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 588	

Commentaires:

7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	1 500	140,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	1 500	140,00

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	1 141 788
Ventes de produits finis	
Prestations de services	9 225
TOTAL	1 151 013

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 122 838
Etranger	28 175
TOTAL	1 151 013

7.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impôts	Impôts
Résultat courant	49 607	
Résultat exceptionnel (et participation)	-19 588	
Résultat comptable	30 020	

Commentaires:

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.